

FLÉAC

Contact

JANVIER 2024
N° 314

Mairie Fléac   

MEILLEURS
VŒUX
"20
24,"

VIE COMMUNALE > 4

RETOUR EN IMAGES > 11

VIE ASSOCIATIVE > 12



SOMMAIRE

04 - VIE COMMUNALE

- Vie du Conseil
- Vœux du Maire
- La politique de l'habitat, une priorité de la Commune
- Zones d'accélération des énergies renouvelables
- Tri des déchets alimentaires : on commence maintenant !
- Sécurité routière
- Rencontre entre l'adapei et les élèves de CM2
- Conseil Municipal des Enfants Élections
- 20 Novembre - Journée internationale des droits des enfants
- Nature
- Fléac Fête Noël
- Social
 - L'UNA
 - Collecte Emmaüs
 - Monalisa
 - Violences conjugales

10 - RETOUR EN IMAGES

11 - VIE ASSOCIATIVE

- Comité de Jumelage
- Fléac Amicale Cyclo
- G Contre la SLA
- Les Amis de Chalonne
- Club des Aînés
- Amicale des Retraités de l'Imprimerie de la Charente
- Les Petites Marmottes
- Nordic Fléac

16 - ÉTAT CIVIL - AGENDA - MOTS CROISÉS



Crédit photo : Héléne GINGAST



Crédit photo : Héléne GINGAST

Édito

Voici venue la saison des vœux, mais aussi le moment de revenir un tant soit peu sur 2023, une année marquée par un contexte national et mondial complexe, une inflation galopante, et un nouveau conflit dans le monde. Ce fut aussi, et fort heureusement, une année communale riche et dense, marquée par un rythme de travail soutenu, des défis à relever, et de beaux temps de partage.

A l'échelle de notre commune, nous sommes forcément impactés par le contexte anxiogène ambiant, et par les difficultés sociales qui peuvent toucher chacun d'entre nous, en lien avec les aléas de la vie.

Ce sont bien les valeurs de bienveillance, de solidarité et d'entraide, dont vous savez faire preuve, qui nous portent collectivement aujourd'hui. Je suis persuadée que l'échelon communal reste le meilleur qui soit pour œuvrer à développer une vie harmonieuse, bien ancrée dans le quotidien,

en favorisant les conditions pour se connaître les uns les autres, et mieux se comprendre, la base essentielle du bien-vivre ensemble. Preuve en est, vous avez été nombreuses et nombreux à participer aux différents temps communaux, que ce soit lors des concertations citoyennes, des réunions publiques ou des temps festifs, et à fréquenter nos associations fléacoises, qui sont, comme je le dis souvent, nos réserves communales de bien-vivre, notre bien le plus précieux. Soyez-en particulièrement remerciés !

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une belle et heureuse année 2024. Puissent la santé, la bienveillance et la solidarité vous entourer au fil des jours, inlassablement, pour une vie la plus sereine possible.

Hélène Gingast



Fléac Contact

Journal municipal d'informations

Responsable de la publication : Hélène GINGAST

Responsable de la rédaction : Guillaume FREMINET

Conception graphique et impression : Agate Communication
Angoulême - 05 45 61 12 89 - agate.com@wanadoo.fr

Crédits photos : ville de Fléac, Freepik, Flagrands Déclics, Déclics' Events, Guillaume FREMINET, Christophe EYSSARTIER, Régis MOUHICA, Marion PILARD et Hélène GINGAST

Tirage : 2 150 exemplaires sur papier PEFC (issu de forêts gérées)

Date de parution : janvier 2024
(janvier, avril, juillet et octobre)

Date de la commission information : 1^{er} jeudi du mois précédent les trimestres de parution. Il est impératif que les articles destinés à Fléac Contact parviennent au secrétariat de la mairie avant la réunion de la commission ou soient envoyés à l'adresse mail : fleaccontact@fleac.fr

Dépôt légal : n° 540



Vie du Conseil

Chaque mois le conseil municipal se réunit pour débattre sur les enjeux de la Commune et voter les mesures qui lui sont soumises (= délibérations).

Au dernier trimestre 2023, le conseil municipal s'est réuni les 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre et a voté en délibération les points suivants :

BUDGET / FINANCES

- > La commune a adopté 3 délibérations visant à l'adoption d'un nouveau référentiel budgétaire et financier, la M57, obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants à partir du 01/01/2024. Ce référentiel introduit plus de souplesse dans la gestion des budgets communaux.
- > Une délibération d'attribution d'une subvention à l'association COCIP a été votée.
- > 2 délibérations pour un versement anticipé d'une partie de la participation 2024 au SIVU Crèche familiale et à la MJC.
- > 3 décisions budgétaires modificatives ont été adoptées, visant à modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés, soit pour réimputer des dépenses, parmi lesquelles :
 - Travaux de remplacement du chauffage du presbytère.
 - Travaux de sécurité incendie de la salle des fêtes et l'hôtel de ville.
 - Lancement d'une étude sur le Logis de Chalonne (quel projet pour notre patrimoine ?).
 - Travaux de mise en conformité du groupe scolaire dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (système d'alerte incendie, intrusion/ attentat, risque chimique..).
 - Financement de 6 nouveaux jeux participatifs à Bois Renaud.

DOMAINE PUBLIC / PRIVE DE LA COMMUNE

- > Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 02 au 20/10/2023, plusieurs régularisations ont été faites :
 - Classement dans le domaine public communal de la rue des écrivains, place et parkings.
 - Classement dans le domaine public communal du nouveau tracé des voies internes à Brénat.
 - Déclassement des extrémités de l'impasse du Haut-Bois et décision de cession à l'euro symbolique des parcelles déclassées au CCAS.

CONVENTIONNEMENT DIVERS

- > Convention avec les serres municipales d'Angoulême pour la mutualisation de leur production végétale.
- > Convention avec le service diététique du centre de gestion, notamment afin de réaliser des interventions auprès des enfants de l'école sur les thèmes de la nutrition / santé.
- > Convention avec la MJC pour la mise à disposition d'animateurs pour assurer l'animation de l'ALSH élémentaire et la surveillance de la pause méridienne à l'école élémentaire.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Quel est le rôle du conseil municipal ?

CONSEIL MUNICIPAL



Assemblée d'élus municipaux chargée de régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Les conseillers municipaux sont élus **tous les 6 ans au suffrage universel**.



Direction de l'information légale et administrative
vie-publique.fr | 2019



Vœux du Maire

Madame le Maire, Hélène GINGAST, l'équipe municipale, le CCAS, les services de la commune et de l'EHPAD vous présentent tous leurs meilleurs vœux.

Puisse l'année 2024 vous apporter la santé, la douceur, la joie au cœur de votre foyer, et vous offrir d'agréables moments de partage dans votre vie personnelle, et dans notre vie communale.

Afin de fêter avec vous l'entrée dans cette nouvelle année, ils seraient heureux de vous retrouver pour la cérémonie des vœux du Maire le

Vendredi 5 janvier 2024 à 18h00
à la salle des fêtes de Fléac



La politique de l'habitat, une priorité de la Commune

La loi SRU impose aux communes de + de 3500 habitants l'atteinte d'une cible de 20% de logements publics. Aujourd'hui, près de 80% des charentais et charentaises sont éligibles aux logements publics, preuve s'il en est de l'importance que prend la politique de l'habitat pour les collectivités locales.

Depuis 2009, date à laquelle la commune de Fléac a atteint le seuil démographique, les élus et les services ont mené une politique très active dans le domaine de l'habitat public afin de rattraper le retard pris. Fin 2022, la commune comptait 13,15% de logements publics.

Au-delà de l'atteinte du «simple» objectif quantitatif, la commune s'attache à faire émerger des projets qualitatifs, maillant le territoire communal de petits ensembles bien intégrés dans l'environnement bâti et permettant une mixité sociale, gage de réussite de l'intégration des nouveaux habitants.

A l'échelle du territoire de GrandAngoulême, le travail engagé et le dynamisme communal est salué, les relations avec les bailleurs sont constructives, et les exigences communales (limiter le nombre de logements par projets afin de favoriser la qualité de vie des habitants et des riverains, anticiper la stationnement...) sont prises en compte. Chaque projet soumis à la Commune est examiné afin de préserver le «bien vivre ensemble» et fait l'objet, autant que possible, d'une concertation avec les riverains (plan de circulation, etc...)

Le 28/11/2023, le lotisseur PIERREVAL a invité la Commune et les partenaires à l'inauguration de la pose de la première pierre du projet de construction de 20 logements rue des Saules. La livraison est prévue au 2^{ème} semestre 2025.



Une opération est également en cours route de Royan. Les 6 logements publics devraient être livrés en 2024.



Zones d'accélération des énergies renouvelables

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables (EnR), la loi du 10 mars 2023 prévoit que les communes peuvent définir, après concertation des habitants, des « zones d'accélération des énergies renouvelables » (ZAE nR), propices à l'implantation d'énergies renouvelables.

Le Conseil municipal, après concertation des administrés du 10 au 25/10/2023 (réunion publique le 13/10/2023, mise en ligne du projet sur internet et les réseaux sociaux et mise à disposition d'un registre papier en mairie), a délibéré le 18/12/2023 sur son projet de zonage.

Les élus sont favorables au développement des énergies renouvelables (tournées vers la géothermie, les réseaux de chaleur biomasse et la production photovoltaïque) sur la commune, mais souhaitent préserver au maximum les surfaces agricoles et naturelles de la commune. Aussi, le zonage adopté se concentre sur les zones classées UB, UX et UE du PLUi, soit les zones résidentielles, économiques et celles dédiées aux équipements publics.

Aucune zone d'accélération n'est définie pour les énergies éoliennes et la méthanisation.

Il est à noter que la création des ZAE nR ne préjuge en aucun cas de la réalisation d'un projet sur les secteurs identifiés ou non. Une ZAE nR ouvre simplement la possibilité à des porteurs de projets de s'intéresser aux secteurs désignés de la commune.

L'ensemble du projet est consultable sur le site internet : <https://www.fleac.fr/2023/10/04/zones-dacceleration-de-la-production-des-energies-renouvelables-zaenr/>

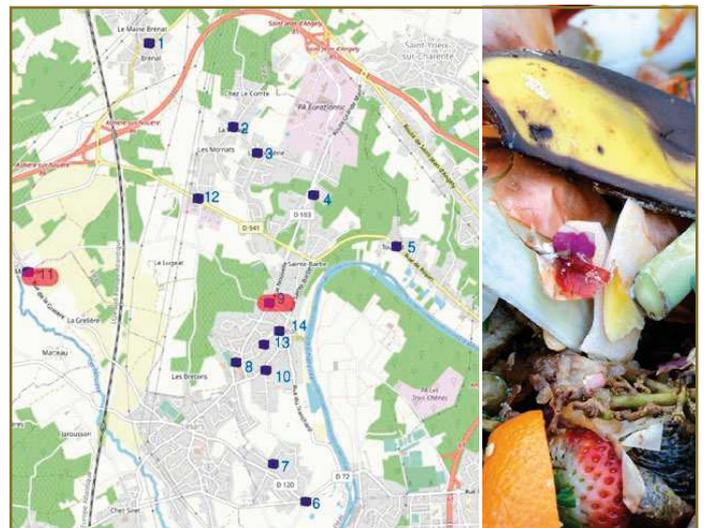
Tri des déchets alimentaires : on commence maintenant !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les déchets alimentaires ne doivent plus être mélangés aux ordures ménagères dans vos bacs ou vos sacs noirs. Pour cela, un nouveau dispositif a été mis en place : 12 bornes à déchets alimentaires ont été installées sur la commune. 2 restent à venir (en rouge sur la carte).

Vous pouvez y déposer, dans des sacs bien fermés, les déchets alimentaires qui peuvent générer des nuisances olfactives : petits restes de repas (pâtes, riz, ...), restes de viande et de poisson (même emballés dans des barquettes en carton ou plastique lorsqu'ils sont périmés)

Vous trouverez l'ensemble des informations / consignes de tri sur le site internet :

<https://ppmv.grandangouleme.fr/trier/les-dechets-alimentaires/>





Sécurité routière

Révision des plans de circulation

M^{me} le Maire a convié les administrés à 2 réunions publiques les 13/03 et 21/11/2023 pour discuter des aménagements nécessaires à une

circulation apaisée et sécurisée sur des secteurs problématiques de la commune :

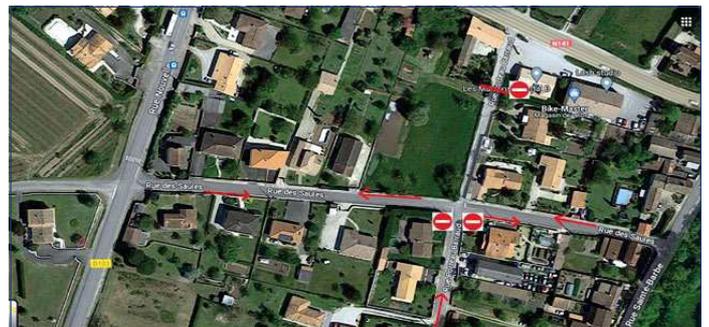
- > Aménagements tests mis en place secteur Vignes jaunes et Bois Renaud - confirmés après expérimentation
- > Passage à 30 km/h sur toute la rue de Belfond
- > Mise en sens unique d'une partie de la rue de la Cibarde
- > Aménagement test avec mise en sens unique de la rue Porteau Barraud - prochainement mis en place
- > Fermeture de la rue du Haut-Puy à l'intersection avec la RD 941 (côte Sainte Barbe)
- > Réflexion en cours sur un aménagement (rond-point?) rue des Chaumes en prévision du futur lotissement des Chaumes

Stationnement aux écoles

Il est rappelé qu'il est strictement interdit de stationner :

- > Sur les trottoirs de la rue du 8 mai, l'avenue des Plantes, la rue Nouvelle
- > Sur l'emplacement réservé aux bus, devant l'entrée de l'école maternelle
- > Sur l'emplacement réservé aux personnes en situation de handicap (sauf PMR)
- > En double file, rue du 8 mai et rue Sainte-Barbe

Tout manquement à ces règles de sécurité pourra être sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 135 € (art R. 417-10 et suivants du Code de la Route).



CME - Élections



Crédit photo : marion PILARD

Vendredi 13 octobre 2023 se sont déroulées les élections du Conseil Municipal des Enfants. Les CE2 et les CM1 ont voté pour cinq CM1 qui viendront compléter l'équipe en place (deux CM2 et six sixièmes). Six candidats se sont présentés cette année à l'élection pour le renouvellement du CME, pour être porte-parole de leurs camarades.

Ils ont mené une campagne électorale avec affiche et slogan, se sont montrés convaincants et très motivés.

Félicitations aux nouveaux membres élus : Enora, Fanny, Lettie, Nathan et Salomé. Louis participera aux travaux du conseil avec voix consultative.

Bienvenue à tous et merci pour leur engagement et leurs belles idées.

Merci aux services administratifs et aux services techniques de la commune pour leur participation à la préparation et au bon déroulement de ce scrutin.

Merci à Monsieur Belair et à toute l'équipe enseignante pour leur participation active lors des élections et tout au long du mandat des enfants.

L'installation de ce nouveau conseil a eu lieu le samedi 14 octobre, salle du conseil en présence de M^{me} le Maire et de quelques conseillers municipaux.

Ils se sont tous retrouvés lors de la cérémonie du 11 novembre, premier événement officiel à l'occasion duquel ils se sont vus remettre une écharpe tricolore.

Les élus

A - Marilice Clon	I - Léa Castellani
B - Maïrme Rothon	J - Kritya Ebaussouil
C - Solène Jédeau	K - Valérie Trépaud
D - Justine Durrieux	L - Mallory Verdieu
E - Mari-Cristina	M - Solène Péroud
F - Ana-Polletier	N - Justine Pelletier
G - Simon Hindi	O - Baptiste Hagnant
H - Quentin Joubert	Félicitations à tous !

Octobre 2003 : première élection d'un conseil municipal des enfants à Fléac.

Rencontre entre l'ADAPEI et les élèves de CM2

En France, l'article L.111-1 du code de l'Éducation prévoit que le service public d'Éducation « reconnaît que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à la scolarisation de tous les enfants, sans aucune distinction ».

Les lois du 11 février 2005 et du 8 juillet 2013 ont renforcé les droits des élèves à une scolarisation adaptée à leurs besoins. L'Etat garantit ainsi l'accès à une scolarité adaptée à tous les élèves en particulier ceux en situation de handicap.

L'école primaire de Fléac compte une classe ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire), l'inclusion désignant la capacité de participation d'un individu dans une sphère sociale, un lieu, un collectif.

L'élève en situation de handicap est accompagné par un AESH (Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap), agent non titulaire de la fonction publique, qui va l'aider pour réaliser des activités d'apprentissage et l'aider dans les activités de la vie sociale et relationnelle.



Mais comment les autres élèves les perçoivent-ils ?

Un travail quotidien est réalisé par l'équipe enseignante et par l'équipe des personnels communaux en charge de ces élèves durant la pause méridienne et/ou le péri-scolaire.

La commune a souhaité apporter aux enfants, grâce à un partenariat avec l'ADAPEI en la présence de sa Présidente, Mme Chantal Etienne, et en accord avec le Directeur de l'école, M. Didier Belair, un éclairage sur ces différences « visibles » ou « invisibles » et des outils pour mieux appréhender leurs camarades.

Ce vendredi 17 novembre, 36 élèves, issus des classes de CM2 accompagnés par leurs enseignantes M^{mes} Certin et Deloison, ont participé à un atelier (par groupe de 12) sur le thème du handicap et de la différence qui en découle, dirigé par M^{me} Marie Brion,

psychologue, et M. Faille, Chef du service de l'IME.

Les enfants ont fait montre d'un intérêt soutenu et n'ont pas manqué de poser nombre de questions toutes très pertinentes.

Les intervenants et les enseignantes, instruits par la qualité de cette rencontre, pensent unanimement qu'il serait souhaitable de la réitérer.



20 Novembre Journée internationale des droits des enfants

Comme chaque année, Fléac, ville amie des enfants UNICEF, illumine en bleu son école pour célébrer l'adoption de la convention internationale des droits de l'enfant. Cette année, le texte de la déclaration des droits de l'enfant est distribué aux CM2 de l'école lors d'un atelier spécifique. Des photos illustrant ces droits étaient affichées à l'école toute la semaine.

Le mercredi 22 novembre, la MJC organisait un grand jeu pour sensibiliser les enfants à leurs droits. Différents ateliers avaient lieu sur la matinée, encadrés par les jeunes et les animateurs en binômes. Une exposition « tous mes droits d'enfant » illustrée par PEF était visible toute la semaine dans les locaux de la MJC.

Parce que tous les enfants ont des droits, peu importe qui ils sont et où ils vivent, toujours nous devons être vigilants.

Un très grand merci à tous les participants, enfants, enseignants, animateurs MJC et commune, services techniques et bénévoles UNICEF. Tous mobilisés !



Nature

Le verger de Chalonne offre ses trésors

Les portes du verger ont été ouvertes le mercredi 27 septembre pour une opération «Cueillette». Nombreux sont les individus, petits et grands, qui ont pu profiter de l'abondance de fruits (pommes, coings, kiwis...) cette année.

Ces opérations seront reconduites dès que possible les années à venir, traduisant la volonté du Conseil municipal de faire bénéficier aux habitants des cadeaux de Dame Nature.

Les écoliers de Fleac investiront également Chalonne pour des activités pédagogiques, au verger et au petit jardin potager qui a été créé pour eux.

Projet pédagogique et participatif Sensibilis'haies

La Commune a répondu à un appel à projet visant à promouvoir l'intérêt de planter des haies, tant pour la biodiversité que sur le plan agricole, agronomique et hydrographique.

La plantation d'une haie, offerte par la Fédération Nationale des Chasseurs en échange d'un engagement de bonne gestion d'une durée de 10 ans, sera réalisée avant les vacances de février, aux abords du terrain de football, dans le cadre d'un chantier participatif associant les habitants.

Des supports pédagogiques seront également installés.



Fléac Fête Noël

Plus qu'un festival, une fête ou un concours, les élèves de l'école de Fléac ont invité les fléacais à découvrir le 8 décembre dernier, Place Marktbreit, lors des animations de Noël, des saveurs et des légumes, à travers leurs créations : **des soupes aux couleurs des anneaux des jeux olympiques !**

Les enfants fourmillent d'idées, construisent et inventent, à l'aide de leurs enseignantes mais pas seulement... Daniel Baud-Berthier, Chef de la restauration scolaire de Fléac, est intervenu dans toutes les classes.

L'occasion pour le Chef de la restauration de rappeler que toute son équipe confectionne chaque jour avec professionnalisme et bonheur des repas équilibrés pour permettre à chaque enfant de bien grandir et de lui fournir les meilleures conditions d'un apprentissage performant mais également de souligner la dimension éducative de notre restauration sur place depuis la rentrée 2021. Il explique

la saisonnalité des légumes et avec conviction rappelle que consommer des légumes de saison c'est respecter les cycles de la nature pour déguster des légumes tellement plus savoureux, plus nutritifs et plus riches en vitamines et en fibres qui répondent particulièrement bien aux besoins du corps humain.

«Venez goûter ces recettes aux petits oignons et tenter de découvrir les ingrédients», tel a été le défi lancé par les enfants lors de cette manifestation culinaire.

Goût, couleur et bonne humeur n'ont pas manqués lors de cet énième rituel festif et convivial qui a rencontré un franc succès !



Une belle édition 2023 malgré la pluie

Cette année, la pluie a joué les trouble-fêtes lors de nos animations de Noël. Le soleil était tout de même dans les cœurs pour faire de ces trois jours un beau moment de partage.

Le Père Noël était heureux de faire un petit passage à Fléac, avant de repartir vers le pôle nord pour finir de préparer les cadeaux des petits et des grands.

Un grand merci à aux enseignants et aux élèves de l'école, à tous les élus et bénévoles engagés, aux services communaux, aux exposants et commerçants, et à toutes nos associations partenaires :

EVS-MJC Serge Gainsbourg, section photo Flagrants Déclics, section tennis de table, atelier de vitrail / Comité de jumelage / Parents d'élèves / le centre d'information jeunesse / UNICEF / Association de protection animale / Comité des fêtes / Club des aînés / Chorale Art et Musique / Nordic Fléac.



Vie communale



SOCIAL

Conférence

L'UNA animera une conférence le samedi 27 Janvier à 10h au Château de Fléac.

Le thème porte sur «Les Aidants en entreprise».

La conférence dure environ 45 minutes, suivie d'un temps d'échange.



Collecte Emmaüs



Une nouvelle collecte pour l'association Emmaüs aura lieu le

dimanche 24 mars 2024
de 9h00 à 11h30,
salle des sports à Fléac.

Tout type d'objet est accepté (hormis les meubles encombrants), en bon état et propre.

Merci de prévoir de grouper et d'emballer les objets par catégorie, et si possible d'en noter la nature sur l'emballage.

Donner une seconde vie aux objets, le geste solidaire !

Monalisa

Une équipe citoyenne bénévole MONALISA, pour créer des liens de proximité avec et entre les personnes âgées isolées, à Fléac :

- cela vous concerne si vous souffrez de solitude et souhaitez être aidé(e) à rencontrer d'autres habitants, individuellement ou collectivement,

ou

- cela vous concerne si vous êtes disponibles pour donner de votre temps et contribuer à développer ces liens sociaux de proximité, avec l'équipe citoyenne et en collaboration avec l'EVS-MJC (espace de vie sociale).

Pour toute demande ou renseignement, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie (accueil 05 45 91 04 57) ou auprès de l'EVS-MJC (espace de vie sociale 07 86 75 54 47).



Violences conjugales

GrandAngoulême s'engage pour l'égalité : « Ensemble contre les violences faites aux femmes »
Retrouvez un annuaire pour les victimes de violences conjugales.

GRANDANGOULÊME S'ENGAGE POUR L'ÉGALITÉ ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

CONTACTS LOCAUX

Victimes de violences conjugales
N° DÉPARTEMENTAL GRATUIT
08 00 16 79 74 7j/7 et 24h/24

PRÉVENTION EXCISION ET MARIAGES FORCÉS :
Femmes Solidaires Charente : 06 43 83 24 65
Femmes-solidaires.org

ACCÈS AUX DROITS :
Tribunal d'Angoulême : 05 45 37 11 00
France Victimes : 05 45 37 11 11
francevictimes16@gmail.com

Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles C.I.D.F.F
05 45 92 34 02
cidff.charente@cidff16.org

CAF : www.caf.fr
Rubrique « rendez-vous » motif « séparation »
ADHEOS Défense des droits des minorités sexuelles / LGBTI : 05 45 92 98 55 /
06 26 39 66 13

HÉBERGEMENT/LOGEMENT :
Centre d'Hébergement et de Réinsertion Social C.H.R.S : 05 45 38 86 99 (gratuit)
Association Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)
Conseils juridiques : 05 45 93 94 95

Accueil de jour départemental pour les victimes de violences conjugales
05 45 38 51 33

SANTÉ :
Centre départemental de santé sexuelle
05 16 09 76 95

Planning familial de Charente
07 68 29 36 79
Centre Hospitalier d'Angoulême
05 45 24 40 40

Centre Hospitalier Camille Claudel
05 45 67 58 00 - Unité d'accueil et d'orientation
La maison des ados 16
05 45 94 97 81
maisondesados16@gmail.com

Service de santé étudiante
05 45 67 02 34

SOCIAL :
Maisons départementales des solidarités sur le GrandAngoulême :

Angoulême Ma Campagne : 05 16 09 51 15
Angoulême La Grande Garenne : 05 16 09 51 16
Angoulême Victor-Hugo : 05 16 09 51 11
Soyaux : 05 16 09 51 10
La Couronne : 05 16 09 51 17
Gond-Pontouvre : 05 16 09 51 30
Ruelle-sur-Touvre : 05 16 09 51 31

Le CCAS de votre commune
(s'adresser à sa mairie)

Famili' Bulle Maison des parents :
05 86 55 00 29



NUMÉROS D'URGENCE

18 Sapeurs Pompiers
17 Police Gendarmerie
15 SAMU

112 Numéro d'appel d'urgence
114 Numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou parler
Envoi SMS

CONTACTS NATIONAUX

arretonlesviolences.gov.fr
Signalement en ligne

#NeRienLaisserPasser
Réagir peut tout changer

0800 05 95 95
Viols femmes Informations (CFCV)

Aide aux Victimes, numéro national 7j/7
ou par mail **victimes@france-victimes.fr**

Permanence téléphonique pour les auteurs de violences conjugales tous les jours de 9h à 19h

Numéro national contre la maltraitance 3977

Enfants en danger 019

Plateforme d'écoute pour les victimes d'inceste
0 805 802 804 **www.ciivise.fr**

Plateforme d'écoute cyber harcèlement
3018 7j/7

3919 **ARRÊTONS LES VIOLENCES**
Numéro d'écoute gratuit destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés

116 006 **Numéro d'aide aux victimes**

08 019 019 11
N° d'écoute pour prévenir les maltraitances



RETROUVEZ TOUS LES NUMÉROS
SUR LE SITE DE GRANDANGOULÊME.FR

Retour en images



Cérémonie du 11 novembre



Inauguration projets participatifs



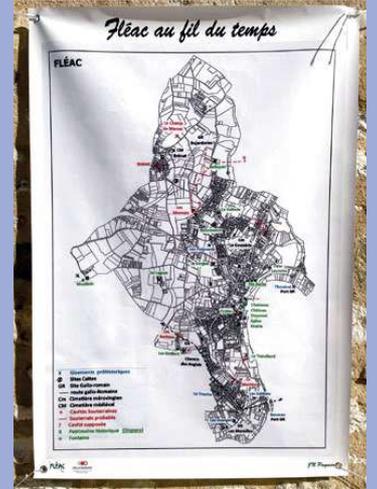
Journées du patrimoine



Téléthon



Téléthon



Journées du patrimoine



Réunion de chantier RD 941

Fléac Amicale Cyclo

Au FAC, on adore l'Ardèche !

En complément des sorties habituelles du jeudi et du dimanche Le Fléac Amicale cyclo a sillonné l'Ardèche et la Dordogne. Pour la 30^{ème} édition de l'Ardéchoise mi-juin, nous avons décidé de renouer avec cette fantastique concentration de 15000 adeptes de la Petite Reine proposant plus de 80 parcours sur 1 à 4 jours, tous partant de... et arrivant à Saint-Félicien.

Après 2005, 2006, 2007, 2009, 2011 et 2015, c'est encore avec beaucoup de bonheur que nous avons pu savourer la beauté et la diversité des paysages traversés, la qualité de l'accueil des villages décorés et animés, la dégustation des produits locaux aux multiples ravitaillements sans oublier l'amabilité des adultes et des enfants des écoles massés sur les bords de route. Toutes les localités rivalisent pour offrir des tableaux vivants de saynètes débordant d'imagination. Loufoque, baroque, cocasse, burlesque, pittoresque, surréaliste.... Tout un joyeux bazar traversé par des flots de cyclos ébahis par cette liesse populaire, ambiance de kermesse ou de corso fleuri qui revigore et dope l'énergie des cyclistes.

Nous étions donc 11 membres du FAC (de 49 à 75 ans) répartis en 2 groupes sur le circuit « Crêtes- Hautes Terres - Lignon » avec 21 cols (Mézilhac, Croix de Bauzon, Mont-Gerbier des Joncs, etc...) pour 378 kilomètres et 6420 m de dénivelé pour les uns et même 391 kilomètres et 7120 m de dénivelé pour les plus costauds qui se sont offerts une petite variante.

Ce furent 5 jours merveilleux (approche et retour compris) avec les retrouvailles de l'hébergement mythique de « l'Abri du Pèlerin » à Lalouvesc avant le départ et après l'arrivée.

Beaucoup d'efforts partagés, de solidarité mais aussi de décontraction et d'humour.

Nous devons remercier très sincèrement :

- Jacques, notre chauffeur-accompagnateur-ange gardien, 12^{ème} homme du groupe, qui a été essentiel dans la réussite du périple,
- La MJC pour la mise à disposition d'un minibus,
- La municipalité de Fléac, qui, en versant chaque année une subvention au club, encourage nos initiatives sportives.

En échange, nous avons montré notre nouveau maillot en étant les modestes ambassadeurs de notre commune dans cette magnifique région.



Et aussi le charme de la Dordogne !

Début septembre, 14 cyclos accompagnés pour la plupart des conjointes, ont effectué leur sortie traditionnelle de 3 jours à Saint-Genies, à proximité de Sarlat, des grottes de Lascaux, de la Roque St-Christophe...

La température caniculaire du samedi après-midi nous a fait renoncer à une première sortie à vélo.

Nous avons ainsi pu apprécier la très belle piscine du village de vacances ULVF du Domaine de Pelvezy ainsi que la découverte des très beaux sites touristiques alentours.

Le dimanche, répartis en deux groupes, les cyclos ont pu effectuer une belle rando, bien vallonnée.

Le lundi, seuls quelques courageux ont remis le couvert ; les autres ont préféré opter pour une randonnée pédestre et des visites touristiques.

Séjour parfaitement réussi où convivialité et bonne humeur ont été omniprésentes dans un cadre magnifique.

Les spécialités culinaires du pays ont été également très appréciées.

Vivement 2024 pour de nouvelles aventures !

Rejoignez-nous si le cœur vous en dit !

Pour plus de précisions n'hésitez pas à contacter le président du FAC, Fabrice Juin :

fabrice.juin@mac.com - 06 42 77 19 13



Comité de Jumelage

Dîner dansant



P our notre 3^{ème} édition du repas du comité, nous avons choisi de faire un repas charentais. Après le Haggis écossais, le repas bavarois, ils nous semblaient logique de finir notre triptyque par notre région.

Le samedi matin, une petite armée de volontaires (25 personnes), adhérents du Comité, de Nordic Fléac, de Déclics Events, s'est affairé en cuisine pour éplucher 30 kilos de citrouilles, 30 kg de pommes de terre. Pendant qu'une partie des troupes était en cuisine, une autre installait la salle avec un décor automnal, serments de vignes et cagouilles, réalisé par l'équipe féminine de Nordic Fléac, « Les drôles de dames ». Ce décor a eu tellement de succès que vous avez de fortes chances de le retrouver sur vos tables de Noël. À la fin de la soirée, tout avait disparu. Un grand merci à tous les volontaires.

A partir de 19h, nos 168 convives arrivèrent pour partager un cocktail charentais et commencer la soirée. Au menu, soupe de citrouilles, cuisse de poulet avec sa sauce au pineau, salade fromage et pour finir le fameux Millas charentais, remis au goût du jour par Jean-Michel Dillerin (La Chouquette).

Le groupe charentais Les Jaguars, célèbre dans les années 60/70 et créé en 1964, qui a enchanté ses fans pendant 15 ans avec des avant-premières de Johnny Hallyday, Nicoletta, Claude François... a mis le feu dans la salle et sur la piste de danse.

Un grand merci également à nos jeunes serveurs qui ont assuré le service avec brio et gentillesse. Merci Noémie, Maé-Lou, Léo et Cyril.

Le comité de Jumelage vous donne rendez-vous le 16 Novembre 2024 pour son repas annuel.

Ce fut un beau voyage

Nous étions 19 personnes, le jeudi 17 août, à monter à bord des 3 minibus de la MJC pour nous rendre à l'aéroport de Poitiers-Biard. 2 de moins que prévu, pour cause de COVID. Le vol direct Poitiers-Edimbourg dure moins de deux heures, et à l'arrivée nous attendaient notre président Didier Hyvernaud et Karine son épouse, partis en vacances en camping-car 10 jours auparavant, ainsi que Suki Stobbs, amie de toujours d'Inchtire Area. Un car avait été réservé et nous a amenés à Inchtire, bien entendu en prenant

le premier rond-point à gauche, ce qui suscite toujours un instant de panique ; mais on s'habitue et le deuxième rond-point est déjà moins impressionnant...

Et c'est sur le lieu baptisé « Rond-point de Fléac » que nous attendaient nos familles d'accueil. La répartition effectuée, chacun est parti dans sa famille pour faire connaissance, ou pour se retrouver : pour certains en effet, il s'agit d'amis de longue date : nous célébrions les 30 ans de jumelage !

La journée du vendredi fut un peu humide et surtout très fraîche pour nous. Vent, ciel gris, mais que de couleurs dans l'exposition que nous avons visitée au moderne Musée V&A de Dundee : une exposition consacrée au tartan, son histoire, ses évolutions y compris dans la mode contemporaine. Au retour à Inchtire, un moment convivial était prévu à l'hôtel restaurant d'Inchtire et a permis à Hélène Gingast, notre Maire, de s'entretenir avec un élu du district. (La structure d'Inchtire Area n'a pas de Maire à proprement parler).

Le samedi était consacré à la visite du château de Glamis, superbe découverte d'un château qui fut celui de l'enfance de la mère de la Reine Elizabeth II. Nous avons suivi une visite guidée fort intéressante, partagé un copieux pique-nique apporté par nos amis, essuyé quelques gouttes d'eau, puis déambulé avec émerveillement dans les magnifiques parcs et jardin du château. Hélas, il nous a fallu rentrer avant minuit, sinon nous aurions pu rencontrer les fantômes, peut-être...

Le dimanche était réservé aux familles, qui ont pris la direction des lieux touristiques des environs, comme Dunkeld par exemple. Et le soir, à 18h, dans la salle des fêtes d'Inchtire, le soleil radieux a permis que l'apéritif et les discours se déroulent dehors, avant de rentrer pour le dîner et le ceilidh. Ce moment festif a permis de retrouver des visages d'amis du jumelage depuis ses débuts, comme Fiona Jurk qui a créé le jumelage en 1993 avec Jean-Michel Neau, Sandy le joueur de cornemuse, la directrice de l'école d'Abernyte qui a longtemps encadré les échanges scolaires, entre autres.

Il a fallu se lever tôt le lundi matin, et faire se lever tôt nos familles, pour prendre le car à 6 heures afin de rejoindre l'aéroport d'Edimbourg. Si nous avions su ! Notre avion a finalement décollé avec plus de 2h30 de retard ! Nos trois gentils chauffeurs nous ont attendus longtemps à Poitiers, sous une chaleur caniculaire, car dans notre région commençait la première vague de chaleur. Le choc thermique fut sévère !

Tous les participants sont rentrés enchantés de ce bref séjour. Nos amis d'Inchtire, en tête Louise Klaasen la Présidente et Suki Stobbs son acolyte, avaient bien préparé les choses et tout s'est superbement déroulé. Nos amis allemands de Marktbreit étaient représentés par Waltraud Hegwein et sa fille. Notre Maire a montré par sa présence à ce voyage tout l'intérêt qu'elle porte à ces rencontres de jumelage et le soutien financier de la municipalité nous a permis de proposer le voyage à un prix modéré. Rendez-vous est pris au plus tard dans 5 ans à Fléac pour le 35^{ème} anniversaire ; mais peut-être avant, si nous réussissons les uns et les autres à mettre en œuvre des projets de rencontres plus ciblés, en particulier à destination des jeunes. C'est ce à quoi veut s'atteler le Comité de jumelage.



Vie associative

Amicale des Retraités de l'Imprimerie de la Charente

L'assemblée générale des Imprimeurs de la Charente aura lieu le 19 janvier 2024 à 14 heures à la salle des fêtes de Fléac.

NICOLAS Jean-Louis - 06 08 04 79 17



Les Petites Marmottes

Contact : Isabelle Lepers - 06 19 88 31 97

Places disponibles :

- Célia Deliquet 06 59 18 96 59
- Laurence Delporte 06 07 69 54 12
- Stéphanie Ledoigt 06 83 56 49 30

Des semaines actives pour les petites marmottes.

La semaine commence par une séance de motricité au Dojo, puis en milieu de semaine la médiathèque et on la clôture par la ludothèque. Sans oublier de fêter les anniversaires des copains. Un programme qui ravit les petits. Notre arbre de Noël approche, commence donc les répétitions de danse, ainsi que la confection de petits objets décoratifs pour Noël.



Nordic Fléac

Sortie

L'association NORDIC FLEAC a organisé sa première sortie à la journée de la saison le samedi 14 octobre 2023 à Meschers sur Gironde en Charente Maritime.

Après un petit déjeuner pris sur place, 28 participants ont arpenté un parcours de 10 km à travers bois, chemin côtier et plage. Les embruns marins ayant aiguisé les appétits, la matinée s'est terminée par un repas dans un restaurant du port de Meschers. L'après-midi, les grottes de Régulus, Cadet et son bouc, attendaient nos marcheurs pour une visite guidée à travers les falaises de calcaire.

Nos marcheurs ont pu regagner Fléac en fin de journée, des paysages plein les yeux avec un peu de gastronomie locale suivie d'histoire et de légendes de Charente Maritime.



Téléthon

Le vendredi 24 novembre 2023 et le samedi 25 novembre 2023, de 09h00 à 12h00, l'association Nordic Fleac s'est mobilisée pour le Téléthon. Un parcours en boucle de 3,46 km au départ du Château de Fléac a permis à nos marcheurs de relever le défi des 300 km à réaliser au profit du téléthon.

C'est ainsi que 403 km ont été réalisés sur les deux matinées. La mobilisation des randonneurs de la MJC sur deux parcours de 5 et 8 km dans l'après-midi du samedi, a permis d'ajouter au compteur du défi 415 km soit 818 km au total.

Merci à tous les participants.

En unissant nos deux pratiques lors du Téléthon 2024, fort à parier qu'un nouveau défi verra le jour...

Octobre Rose

Ce samedi 21 octobre 2023 matin, après un chaleureux accueil de Stéphanie et son équipe à l'Institut Rituel de Beauté, parés du petit ruban rose, nous avons pris part à cette manifestation en randonnant autour de Fléac ; nous étions un peu «humides» à l'arrivée, au vu de la météo, mais le petit café accompagné d'une bonne brioche du fournil de Fléac et du sourire des organisatrices, nous a vite réchauffés.

Les coureurs du Club Spiridon ont pris le relais et l'après-midi a été animé par la section randonnée pédestre de la MJC, tandis que Stéphanie et son équipe proposaient des maquillages aux enfants. Merci Stéphanie de cette belle initiative qui a permis de récolter des dons pour la Ligue contre le cancer.





G Contre la SLA

En Janvier 2024, G Contre la SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique) s'inscrit parmi les nouvelles associations Fléacoises.

Cette association a été créée en novembre 2021 par M^{me} Nelly BUREAU (Présidente) et M^{me} Malika DEBDOUBI (Vice-Présidente) suite à la maladie d'un proche atteint de la maladie de Charcot.

C'est une maladie neurodégénérative grave qui se traduit par une paralysie progressive des muscles impliqués dans la motricité volontaire.

Elle évolue à un rythme différent chez les patients mais l'issue est fatale dans un délai de 3 à 5 ans après son diagnostic. Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement pour en guérir.

Les objectifs de l'association sont :

- sensibiliser et informer le public lors d'événements sportifs, culturels,...
- organiser différentes manifestations locales pour récolter des fonds financiers
- acheter du matériel médical (fauteuil roulant électrique, canne de marche, déambulateur,...)
- collaborer avec le Service SLA du CHU de Limoges en leur fournissant du matériel médical à destination de leurs patients

Nous avons eu l'opportunité d'être invités et de nous faire connaître à Fléac lors du Tournoi de Sixte Solidarité 2023 organisé par l'Étoile Sportive de Fléac le jeudi de l'Ascension.

Notre présence lors de cet événement nous a donné une nouvelle dynamique et grâce au soutien des nombreux donateurs, de M^{me} Hélène GINGAST Maire de Fléac, du Président du foot, M. Sébastien BLINCOURT et des partenaires, cela nous a permis de bien nous structurer.

Nous remercions aussi les Associations Fléacoises qui nous ont chaleureusement invités et soutenus lors du Week-end Associatif du samedi 22 Juin à l'Esplanade de Fléac.

Cette année nous organiserons plusieurs événements à Fléac :

- Samedi 10 Février 18h : Course à pied «Les kms du Cœur» 5 kms-10 kms
- Mercredi 8 Mai : Bric à Brac
- Vendredi 21 Juin : Baptême motos/ voitures anciennes et camion américain suivi d'un Concert avec Great Scott Pop Rock
- Et le samedi 8 Juin, nos bénévoles sécuriseront les obstacles de La Cagouillasse à Rouillet.

Vous pouvez nous suivre et nous soutenir via nos réseaux sociaux Facebook et Instagram G Contre la SLA.

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux et prenez soin de vous et de vos proches !



Les Amis de Chalonne

Un beau marché de Noël

L'association des Amis de Chalonne a organisé son Marché de Noël le 2 décembre 2023. Il se résume en quelques chiffres : 22 exposants, 200 visiteurs, 300 mètres de câbles électriques, 200 mètres de guirlandes lumineuses (à LED), 20 litres de bière, 20 kilos de choucroute... ce n'était le marché de Strasbourg, mais les bénévoles de Fléac ont mis tout leur cœur ! Bonne Année à tous.



Club des Aînés

Si vous trouvez le temps long chez vous et que vous aimez le contact avec les gens, nous vous invitons à nous rejoindre au club des aînés. Nous avons de nombreuses activités : jeux, danses, gym, atelier mémoire, repas et voyages.

Pour tous renseignements : tél : 06 47 28 58 88

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A LA SALLE DES FÊTES
LE JEUDI 18 JANVIER 2024 à 14H30**



État civil Fait le 07/12/2023

Naissance :

→ Argane

Mariage :

→ SEBTI Abdelhalim
et Yasmina BOURAZMATEN

Décès :

- BERGERON Henri
- QUEYMENT Paulette
- PRIOUX Laurent
- LOPEZ Jean
- REPENTIN Jacques
- DANIEL Alain
- CHAGNAUD Marie Louise
- FABRER Laurence
- GAYOU Andrée
- MESNARD Claude

Agenda

Vendredi 5 Janvier

→ Vœux du Maire à 18h
à la salle des fêtes

Dimanche 21 Janvier

→ Remise du colis des aînés
à la salle des fêtes

Samedi 27 Janvier

→ Conférence sur les aidants
à 10h au château

Samedi 3 Février

→ Concert IKABE au château

Vendredi 9 Février

→ Goûter musical et dansant
des aînés de 14h30 à 17h30
à la salle des fêtes

Samedi 10 Février

→ Course à pied organisée par G
contre la SLA

Vend. 1^{er}, Sam. 2 et Dim. 3 Mars

→ Week-end «Droits des femmes»
à la salle des fêtes/château

Vendredi 15 Mars

→ Soirée UNICEF à la salle des fêtes

Samedi 16 Mars

→ Nouveaux habitants
à la salle des fêtes

Dimanche 17 Mars

→ Marché de Printemps –
Randonnée avec chiens guide
d'aveugles

Samedi 23 Mars

→ Fête de la biodiversité

Dimanche 24 Mars

→ Collecte Emmaüs
de 9h à 11h30 à la salle de sports

Mots croisés

Auteur : Michèle Itant

Problème n° 294

Solution dans
le prochain numéro



Un mot pour le dire

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

VERTICALEMENT

- 1 - Elles ont eu leur temps dans une chanson ;
Symbole du technétium.
- 2 - Tourne en rond dans un bocal ;
Suivi par un coat.
- 3 - Avec un V, il va très vite ;
S'entend dans la bergerie ;
Note.
- 4 - Révolutionnaire renversé ;
Fleuve de Thaïlande.
- 5 - Elles sont bleues avec Tintin ;
Sont parmi les vêpres.
- 6 - Se jette dans l'Orange ;
Peut s'amuser au théâtre.
- 7 - Fondateur de l'Oratoire (de bas en haut) ;
Engrais renversé.
- 8 - Une terre toute chamboulée ;
Se mesure à la ceinture.
- 9 - Lieutenant ;
Massif des Alpes.
- 10 - Mettre du beurre dedans améliore les finances.

HORIZONTALEMENT

- I - On peut avoir la tête comme elle.
- II - Roi Pacifique ; Entreprise de transport.
- III - Près d'Oléron ; Avoir son sang, c'est manquer de courage.
- IV - L'avoir, c'est sourire !
- V - Femme sacrée ; A moitié sénile ;
Drôle de recueil.
- VI - Symbole ; L'avoir, c'est être prétentieux.
- VII - Prends tes distances ;
Participent aux vendanges.
- VIII - Écrivaine américaine ;
Ne pas en avoir, c'est être sans le sou.
- IX - Un truc vide ; Reconnus.
- X - On peut pousser comme lui.

Solution du numéro 293

Les Ponts

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	N	O	R	M	A	N	D	I	E	
II	A	R	T	I	G	A	S			C
III			T	R	A	M		I	S	O
IV	G	R		A	V	I	G	N	O	N
V	A	I	T	B	E		A	O	U	T
VI	R	A	I	E		O	R		P	A
VII	A	L	M	A		I	D	R	I	S
VIII	B	T		U	R	E		A	R	S
IX	I	O	N		T	A	M	I	S	E
X	T		A	L	L	U	M	E		S